



COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

Le 20 juillet 2017

CENTRE COMMERCIAL VAL TOLOSA : UN SIVENS BIS ? NOS ASSOCIATIONS DEMANDENT UNE EXPERTISE A M. NICOLAS HULOT

Le préfet d'Occitanie vient d'autoriser la destruction des espèces protégées en parfaite contradiction avec la décision de la Cour administrative d'appel de Bordeaux le 13 juillet dernier. Les juges ont pourtant retenu que le projet ne pouvait être autorisé car il ne présentait pas d'intérêt public majeur. Nos associations demandent donc à Monsieur Nicolas HULOT, ministre de l'écologie, d'ordonner une expertise sur ce point auprès du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), comme cela a été réalisé à Notre-Dame-de-Landes (NDDL) et Sivens.

CONTACTS PRESSE

Hervé HOURCADE – 07.86.52.30.92 - Directeur adjoint de FNE Midi-Pyrénées - herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr

Pascal BARBIER – 06.67.81.14.35 – Co-président du collectif « Non à Val Tolosa » - barbier.pascal@free.fr

